

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Notre Dame du Pont –
Notre Dame Auxiliatrice
Collège privé Notre Dame du Pont
Lanester (Morbihan)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0560142A_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire Notre Dame du Pont – Notre Dame Auxiliatrice Collège privé Notre Dame du Pont Lanester (Morbihan)

Note de Première Phase (NPP)

N° 0560142A_RNPP



| | Nom / Visa | Fonction |
|---------------------|-------------------|----------------------|
| Rédacteur | Hélène Bony | Ingénieur d'études |
| Vérificateur | Eric Puydebois | Directeur de projet |
| Approbateur | Anne Bariteau | Directrice de projet |

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit **l'action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Le collège privé Notre Dame du Pont (ETS n°0560124A) est localisée au 134, rue Jean Jaurès à Lanester (56) dans le quartier résidentiel « le Cheval-Blanc », à l'ouest de la ville.

Ce collège, construit en 1958, accueille 370 enfants âgés de 11 à 14 ans, encadrés par 40 adultes (personnel enseignant et encadrant). Il fait partie du groupe scolaire Notre Dame du Pont – Notre Dame Auxiliatrice qui comprend également l'école primaire Notre Dame Auxiliatrice (ETS n°0561028N). Cette école fait l'objet d'un diagnostic présenté dans des rapports spécifiques (0561028N_RNPP et 0561028N_RT2).

Le collège, propriété de l'Association d'Education Populaire (AEP), s'étend sur une surface d'environ 3 800 m² qui comprend :

- le bâtiment A accueillant l'administration et des salles de classes du collège,
- le bâtiment B accueillant un restaurant scolaire et un logement de fonction,
- le bâtiment E accueillant des salles de classe du collège,
- des espaces extérieurs, recouverts d'enrobé en bon état.

Lors de la visite, il a été constaté que le bâtiment E et une partie du bâtiment A comportent un vide sanitaire. Les autres bâtiments sont de plain-pied. Ce collège n'a pas de jardin pédagogique. Aucun indice visuel ou olfactif n'a été relevé sur site (y compris dans les vides sanitaires). Les bâtiments sont en bon état général.

Résultats des études historiques et documentaires

Le collège privé Notre Dame du Pont a été construit en 1958 en contiguïté d'une parcelle ayant abrité un garage et une station-service répertoriés dans la base de

données BASIAS sous les références BRE5601228 et BRE5600455 ce qui a motivé l'intégration de cet établissement scolaire à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

Ce garage et cette station-service ont été exploités de 1949 aux années 90. La parcelle sur laquelle ils étaient implantés est aujourd'hui partiellement occupée par un atelier de traitement des vitrages.

Trois autres sites BASIAS ont été recensés à moins de 100 m de l'ETS. Il s'agit d'une ancienne station-service (BRE5601185), d'un ancien dépôt de liquides inflammables (BRE5601180) et d'une autre station-service (BRE5601170) respectivement situés à 10, 50 et 100 m par rapport à l'école primaire.

Trois autres sites BASIAS ont été recensés à moins de 100 m de l'ETS. Il s'agit d'une ancienne station-service (BRE5601185), d'un ancien dépôt de liquides inflammables (BRE5601180) et d'une autre station-service (BRE5601170) respectivement situés à 10, 50 et 100 m par rapport à l'école primaire.

Aucun autre site industriel n'a été recensé à proximité de l'ETS.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique a permis de mettre en évidence la présence, au droit de l'ETS, d'une nappe souterraine circulant dans les fractures et les fissures de la roche à grande profondeur (80 m). En raison du contexte géologique particulier, la profondeur de la nappe et son sens local d'écoulement sont difficiles à appréhender. Néanmoins, il est possible de déterminer le sens d'écoulement général des eaux souterraines ; lequel est globalement dirigé du nord-est vers le sud-ouest (en direction de la rivière du *Scorff*).

Par conséquent, les sites BRE5601228, BRE5600455 (ayant motivé le diagnostic) et l'ancienne station-service référencée BRE5601185 sont donc considérés en position d'amont hydraulique par rapport à l'ETS en raison de leur proximité par rapport à l'école. L'ancienne station-service référencée BRE5601170 et l'ancien dépôt de liquides inflammables BRE5601180 sont eux, situés en position aval hydraulique.

Influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'un collège, avec un logement de fonction, sans jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont considérés :

- L'inhalation dans les bâtiments d'air susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS :

Les bâtiments de l'école primaire Notre Dame Auxiliatrice, qui sont les plus proches du site BASIAS ont été diagnostiqués dans le cadre d'une démarche spécifique (rapport n°0561028N_RNPP). Les investigations sur cet établissement ont montré que la qualité de l'air du sol de l'école primaire, et par conséquent, du collège ne posait aucun problème. Ce scénario n'est donc pas retenu pour les bâtiments du collège.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Collège privé Notre Dame du Pont _ Région Bretagne _ Département du Morbihan _Lanester (56)
Note de Première Phase (NPP) N° 0560142A_RNPP*

- l'ingestion d'eau par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la qualité de l'eau du robinet ne peut être dégradée par d'éventuels transferts de polluants au travers des canalisations. Ce scénario n'est donc pas retenu.

- l'ingestion de sols par les enfants (par les enfants en bas-âge potentiellement présents dans le logement de fonction pour lesquels le porté « main-bouche » est pertinent) :

Il n'y a pas eu de superposition entre l'emprise de l'ETS et l'emprise des sites BASIAS. Aucune activité potentiellement génératrice de poussières n'a été identifiée comme susceptible d'influencer la qualité des sols de surface de l'ETS. Aucune aire de jeux recouverte par des sols nus n'est présente sur le site de l'ETS. Ce scénario n'est donc pas retenu.

Ainsi, en l'absence de vecteurs de transferts de l'ancien site BASIAS vers l'ETS, nous proposons de classer le collège privé Notre Dame du Pont (ETS n°0560124A), en « **catégorie A : les sols de l'établissement ne posent pas de problème** ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».